



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-29

Membres : 11

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mai, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 18H en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 22 mai 2023

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Brard Michel, Maligne Francis, Marcais Bertrand, Champroy Nahoum

Excusé : Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure

Monsieur GRENAILLE Romain-Bérenger est nommé secrétaire de séance

Nomination d'un représentant du comité des fêtes de la commune

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la création d'un comité des fêtes pour notre commune du Châtenet en Dognon, par Monsieur GRENAILLE Romain-Bérenger.

Monsieur GRENAILLE Romain, président du comité des fêtes, souhaite nommer au sein du conseil municipal, un représentant du comité des fêtes.

Monsieur GRENAILLE Romain-Bérenger sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte à l'unanimité la nomination d'un représentant du comité des fêtes

Le conseil municipal décide de nommer : Monsieur MALIGNE Francis.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 31 mai 2023
Le MAIRE, Valadas Hervé

Le Maire
Hervé

